

Expansion des exportations—Loi

dire dans cinq ans. Elle n'aura pas besoin de se présenter devant nous pour obtenir des crédits si elle parvient à s'assurer un financement de sources non gouvernementales.

Cela signifie qu'elle n'aura pas besoin de se représenter devant nous avant 1983 pour établir ces limites ou les accroître de nouveau. Nous pensons que c'est une période beaucoup trop longue.

La possibilité a été évoquée par le président que la Société ait à revenir dans trois ans et demi. Même tous les trois ans et demi, c'est à notre avis beaucoup trop long. Nous voulons avoir l'assurance que cette société sera soumise annuellement à l'examen de la Chambre des communes ou de ses comités. Les dirigeants de cette société ont amplement démontré qu'ils avaient besoin de cette surveillance. D'après les témoignages entendus à notre comité, ils souffrent de cet orgueil insolent ou fierté démesurée que les Grecs appellent «hubris» et qui risque de les conduire à leur «nemesis», à moins que la Chambre ne se mette à les surveiller de près.

Nous savons que le financement de nos exportations et l'augmentation de leur volume ne sont qu'un aspect de ce qu'il faut au Canada pour surmonter ses problèmes économiques. Le problème, c'est que le gouvernement n'a aucune politique globale. La seule politique qu'il semble suivre est de faire financer démesurément les exportations par la SEE, pour essayer de vaincre la concurrence et de nous faire obtenir toutes les exportations possibles, peu importe ce que nous exportons. Nous n'exportons pas assez de produits manufacturés et exportons surtout des produits bruts et des produits semi-finis, 70 p. 100 de nos exportations étant vendues de toute façon aux États-Unis.

Le gouvernement semble peu se soucier de fait que non seulement nous devons augmenter nos exportations mais obtenir des prix plus concurrentiels, ce qui nous permettrait de réduire également nos importations, monsieur l'Orateur, car c'est en sachant substituer nos importations que nous permettrons à l'industrie de la fabrication canadienne de produire davantage; nous pourrions alors réduire ces quantités énormes de produits finis, politique qui nous a entraînés dans ce domaine à un déficit de l'ordre de 11.5 millions de dollars pour l'année dernière. Il y a un manque réel de stratégie d'ensemble.

J'aimerais rappeler quelques-uns des arguments qui ont été présentés à la deuxième lecture de ce bill, et surtout ceux qu'a évoqués notre chef dans son discours du 27 avril, et voir si certains d'entre eux ont été corroborés par les témoignages présentés au comité des finances, du commerce et des questions économiques.

La première observation faite par notre chef, le 27 avril, figure à la page 4925 du *hansard*:

Pour ma part, je m'inquiète de l'attitude quasi partisane qu'ont manifestée certains agents d'information de la Société pour l'expansion des exportations...

Il a bien été confirmé au comité que ces dernières années, la SEE a mêlé la politique aux relations qu'elle entretient avec le public. Prenons, par exemple, le numéro de janvier-février du bulletin de la SEE—notons qu'il s'agit d'une société de la Couronne qui publie un bulletin financé, indirectement, par le contribuable. La deuxième page du bulletin est presque entièrement consacrée à l'article intitulé «la SEE répond aux accusations des députés». L'auteur y cite le député de Victoria-

Haliburton (M. Scott) qui avait publié un article dans certains journaux locaux en demandant la suppression de la SEE, répond aux arguments que le député avait prétendument invoqués et démontre pourquoi, à son avis, celui-ci était dans l'erreur.

Il a aussi été question au comité du fait que la SEE s'embarque dans les querelles politiques internes qui se déclenchent et doivent se déclencher dans notre système. Monsieur l'Orateur, elle aurait dû laisser à son ministre le soin de se charger de cette tâche, s'il le jugeait bon. S'il estimait qu'il fallait défendre la SEE sur le plan politique, c'était à lui de le faire, et non à la société de la Couronne, par l'intermédiaire de ses agents d'information.

Lorsque le ministre a témoigné devant le comité, on l'a interrogé sur cette question et sur d'autres incidents. Un agent d'information de la SEE avait écrit à un journal de la circonscription du député de Kootenay-Ouest (M. Brisco), et avait envoyé des lettres parues dans la colonne des lecteurs, en réponse à certaines affirmations faites par le député de Kootenay-Ouest à la Chambre. Les agents d'information avaient envoyé des lettres au journal pour contredire certaines observations que le député avait faites, ou y répondre. Le fait que la Société s'immisçait dangereusement dans les affaires politiques a été présenté au ministre lorsqu'il a témoigné devant le comité. Le ministre a été assez bon pour admettre qu'il aurait peut-être dû autoriser l'envoi de ces lettres et les signer. Il a dit qu'on avait reconnu le bien-fondé de mes critiques, que le président était là et qu'il les avait entendues. Il a précisé qu'à partir de ce moment-là, on ne mentionnerait pas l'affiliation politique de quiconque méjugerait l'excellent travail du ministre. On peut le lire à la page 28:9 du fascicule 28 des procès-verbaux du comité.

Par la suite, le président de la Société, qui montre de dangereux signes d'arrogance, ne semblait pas prêt à suivre les conseils de son ministre à cet égard. Selon lui, il pouvait avoir dans certains cas, à défendre la SEE au lieu de se fier à des politiciens, tels que le ministre, je suppose, qui ne seraient peut-être pas capables de la défendre comme il faut—c'est du moins ce qu'il semblait dire. Il semblait penser qu'ils pouvaient encore se livrer à ce genre de débat. C'est une des raisons pour lesquelles la Chambre doit surveiller de près cet organisme—quand on lit le genre d'article paru dans le *EDC News* de janvier-février et que nous ne verrons plus jamais, j'espère.

Il y a eu également certaines annonces politiques dans la même veine au sujet de la Société pour l'expansion des exportations. Je vous citerais le fascicule 29 des procès-verbaux du comité où il en a été aussi question. La SEE a mené une campagne publicitaire assez importante ces derniers mois. Il est curieux que cela coïncide avec la présentation de cette mesure à la Chambre.

On a demandé quel était le budget publicitaire de la Société pour l'expansion des exportations. Il est très intéressant de voir ce qui s'est passé. En 1973, cette société de la Couronne a dépensé \$1,500 en publicité. En 1974, ce chiffre a grimpé à \$12,100. En 1975, elle est devenue folle et a dépensé \$161,000. En 1976, il y a eu une légère réduction et elle a dépensé \$128,000. Peut-être les pressions politiques ont-elles diminué. En 1977, son budget de publicité est passé à \$240,000.